

**Organisation  
Intergouvernementale  
Panafricaine**

*Au service de l'innovation,  
de la modernisation et de la  
construction d'administrations pour  
une Gouvernance Publique  
Responsable*

منظمة إفريقية ببحكومية



**Pan African  
Intergovernmental  
Organization**

*Serving innovation,  
modernization and establishment  
of administrations for  
Responsible Public Governance*

*Depuis/Since 1962 ...*

*Le CAFRAD rénové au service de la transformation globale, digitale, intelligente et  
durable des administrations publiques et privées africaines*

## **Réunion des Directeurs généraux de certaines ENA d'Afrique**

**Date :** 17 mars 2025

**Lieu :** en ligne

**Invités :** DG/ENA Burkina Faso, DG/ENSA Maroc, D/ENA Bénin, DG/ENA Togo, DG/RDC, DG/ENA Sénégal, DG/ENA Madagascar et DG/INFP Guinée.

**Présents en ligne:** DG/ENA Madagascar et DG/INFP Guinée, DG/ENA Sénégal, SG/ENA Burkina Faso.

**Absents:** DG/ENSA Maroc, D/ENA Bénin, DG/ENA Togo, DG/ENA RDC.

**Excusé :** D/ENA Bénin.

### **I. Introduction**

Dans le cadre de la préparation de la conférence panafricaine sur l'évaluation des politiques de formation dans les ENA et/ou écoles assimilées, portée par le CAFRAD et l'ENEAM du Burkina Faso, il a été tenu, à l'invitation du Directeur général du CAFRAD, une séance de concertation en ligne le lundi 17 mars 2025 à 11 heures, heure du Maroc.

L'ordre du jour se présente comme suit :

1. Présentation du CAFRAD (profil de l'Organisation en fichier attaché)
2. Réflexion sur la mise en place du réseau des ENA et écoles assimilées d'Afrique
3. Partenariat entre les ENA et écoles assimilées et le CAFRAD
4. Préparation de la conférence panafricaine sur l'évaluation des politiques de formation dans les ENA et écoles assimilées à l'ère de l'intelligence artificielle générative (fiche signalétique en fichier attaché).
5. Questions spécifiques.

### **II. Discussion des points à l'ordre du jour**

1. Présentation du CAFRAD (profil de l'Organisation en fichier attaché).

Le Directeur général du CAFRAD a procédé à une présentation du Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD), Organisation intergouvernementale panafricaine. Un document sur le profil de l'Organisation a été transmis.

## 2. Réflexion sur la mise en place du réseau des ENA et écoles assimilées d'Afrique

Le Directeur général du CAFRAD a dit qu'il

### 3. Partenariat entre les ENA et écoles assimilées et le CAFRAD

4. Préparation de la conférence panafricaine sur l'évaluation des politiques de formation dans les ENA et écoles assimilées à l'ère de l'intelligence artificielle générative (fiche signalétique en fichier attaché).

5. Questions spécifiques.

## 1. Présentation du CAFRAD

- Présentation du CAFRAD par le Directeur général : Créé en 1962, le CAFRAD est une institution intergouvernementale panafricaine qui se consacre au renforcement des capacités et au développement des administrations publiques à travers le continent, rassemblant aujourd'hui 45 États membres.

## 2. Réflexion sur la mise en place du réseau des ENA et écoles assimilées d'Afrique

- **Mise en place du réseau des Écoles nationales d'Administration (ENA) en Afrique** : Cette initiative, déjà amorcée en 2018 sans succès, a été reprise pour créer un cadre plus formel de collaboration qui permettra au CAFRAD de s'appuyer sur ce réseau pour le rayonnement des activités de formation. Pour concrétiser le projet, il a été convenu la mise en place d'un comité d'organisation, formé des Directeurs généraux et Directrices générales des ENA. Ce comité, doté d'une présidence et d'une structure claire, constituera un noyau central qui pourra progressivement mobiliser d'autres acteurs et sera également en charge de la mise en place du réseau des ENA.

## 3. Partenariat entre l'ENA et le CAFRAD

- La question d'établissement d'un partenariat stratégique entre le CAFRAD et les ENA a été abordée.
- Ce partenariat vise à formaliser la collaboration entre le CAFRAD et les ENA des États membres pour l'organisation de formations. L'idée est d'assurer que les ENA soient associées au montage et au déroulement des formations organisées par le CAFRAD dans leur pays, afin de garantir une meilleure intégration et une coordination efficace des efforts de formation entre les ministères et les institutions de formation  
→ Objectif : renforcer l'ancrage institutionnel du CAFRAD au sein des États membres en s'appuyant sur les Écoles nationales d'Administration (ENA) de chaque pays.
- L'objectif consiste à établir un cadre de travail structuré qui permettra au CAFRAD de s'appuyer sur le réseau des ENA pour renforcer la visibilité et l'impact de ses activités de formation.
- Le réseau vise à faciliter un partenariat formel, permettant au CAFRAD d'administrer des formations (continues, diplômantes, certifiantes et

qualifiantes) en s'appuyant sur un groupe d'experts internes et externes.

- Le CAFRAD, disposant d'un cadre juridique, veille à ce que les formations organisées dans chaque pays impliquent directement l'ENA concernée, afin d'éviter que le CAFRAD intervienne sans coordination avec l'institution nationale de formation.
- L'Organisation travaille avec les ministères, mais s'appuie également sur des points focaux dans chaque État membre. Déjà structuré autour d'un réseau de points focaux, le CAFRAD ambitionne d'étendre ce modèle, à l'image de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la République de Guinée, où le Directeur général de l'ENA et le Directeur général de l'Institut national de Formation et de Perfectionnement (INFP) jouent un rôle clé dans son dispositif institutionnel.
- Cette approche vise à structurer et multiplier les actions du CAFRAD dans les États membres, maximisant ainsi leur impact et assurant une meilleure coordination avec les institutions nationales.

#### 4. Préparatifs de la conférence : Actions à entreprendre

- **Création d'un comité des ENA dédié aux aspects logistiques ;**
- **Aspects logistiques** : Interprétation, réservation de la salle, diffusion en ligne, **Identification des infrastructures** : Sélection du local adapté ; **Accueil des participants** : Hébergement et identification des sites appropriés ; **Organisation du volet restauration** → Les aspects logistiques liés à l'accueil relèvent de la responsabilité du Burkina Faso, en tant que pays hôte.
- **Documentation** : Propositions et des documents d'orientation élaborés → Examiner pour affiner et enrichir.

→ Proposition de la modification de la thématique.

→ La date de la conférence arrêtée → officialiser la création du réseau des ENA ;

→ Niveau actuel de participation, tant sur le plan technique que financier : Besoin de créer le comité scientifique → superviser l'ensemble des travaux + procéder à la structuration des autres instances, notamment le secrétariat, la logistique et les aspects organisationnels.

Il est important de bien distinguer trois niveaux d'organisation :

L'organisation repose sur trois niveaux :

- **National** : coordination des initiatives locales.
- **Le comité national d'Organisation**, chargé des aspects logistiques et organisationnels, incluant l'intendance, la sélection des lieux, l'hébergement et les autres éléments essentiels au bon déroulement de l'événement. La **présidence du comité sera assurée par le DG/ENAM** Burkina Faso ;
- **Africain** : synergie entre les États, sous la responsabilité du Burkina Faso.

**Le comité Scientifique**, qui supervisera le contenu académique et technique, y compris les interventions des experts et les présentations officielles → Coordination des supports, des présentations et du travail des rapporteurs.

Constitué d'universitaires marocains ou internationaux → Son rôle consiste à élaborer la note conceptuelle et l'évaluation scientifique des articles qui seront proposés par les intervenants à la conférence. Il définira les concepts clés et assurera la coordination du déroulement de la conférence conformément aux exigences scientifiques.

**Le comité stratégique** est composé de :

**Président** : DG/ENEAM Burkina Faso ou DG/ENA Sénégal. En effet, il a été retenu que compte tenu de sa charge de Président du Comité national d'organisation, le DG/ENA Burkina Faso pourrait à sa guise laisser la responsabilité de la Présidence du comité stratégique au DG/ENA Sénégal. Le Secrétaire général de l'ENAM Burkina Faso fera un retour sur cet aspect. Au cas le DG/ENA Burkina Faso accepte la charge, le DG/ENA Sénégal sera le Vice-Président.

Le CAFRAD assurera le rapportage.

**Membres :**

DG/ENA Madagascar et DG/INFP Guinée.

Les autres DG peuvent se joindre au comité stratégique.

**Il a été retenu que chaque membre du Comité stratégique communique au DG du CAFRAD les noms et coordonnées de deux (2) personnalités scientifiques de renom de son pays pour siéger dans le comité scientifique.** En termes clairs, le comité scientifique sera composé de scientifiques de haut niveau désignés par les membres du comité stratégique a la principale responsabilité en matière d'organisation de la conférence des ENA sur l'évaluation des politiques de formation à l'ère de l'intelligence artificielle.

Le CAFRAD complètera la liste des membres du comité scientifique.

- **CAFRAD** : mobilisation des ressources, recherche scientifique, budget et recrutement d'experts internationaux.

**Le Comité d'Organisation du CAFRAD**, qui prendra en charge l'ensemble des aspects logistiques et protocolaires à l'échelle internationale, y compris l'invitation des participants internationaux, la coordination des experts, la gestion des communications et la planification des interventions.

### **Elaboration du projet de budget et recherche du financement**

- Budget prévisionnel réaliste → Etablir un budget estimatif, afin d'avoir une idée précise des besoins financiers → orienter efficacement notre stratégie de mobilisation des fonds et anticiper les solutions de financement à mettre en place.
- La planification budgétaire nécessitera également une estimation du nombre de participants, notamment ceux issus des ENA, du CAFRAD, ainsi que des experts attendus → Affiner nos prévisions et optimiser l'organisation. Par exemple, pour les ENA qui devront se déplacer → prévoir la participation de deux représentants par institution se rendant au Burkina Faso.
- Concernant les experts intervenants → envisager la mobilisation d'environ 10 spécialistes pour présenter des communications, en tenant compte des interventions qui seront également assurées par les parties

prenantes, notamment les Directeur généraux et d'autres responsables institutionnels.

- Cette réflexion permettra d'affiner la planification budgétaire, en distinguant notamment les dépenses qui devront être couvertes par le pays hôte : certaines charges incompressibles, comme la communication locale, relèveront automatiquement de sa responsabilité.
- Les autres aspects relevant du CAFRAD concernent la mobilisation des ressources, la participation technique et l'élaboration des documents stratégiques, notamment la note conceptuelle.

**Le financement sera recherché avec la note conceptuelle et le projet de budget prévisionnel.**

**Prochaines étapes :**

- **Mai** : mise à disposition de la documentation complète (CAFRAD).
- Définition du nombre de participants, validée par les parties prenantes.
- Élaboration et soumission du budget prévisionnel basé sur ces estimations.
- Organiser ces aspects → Réunion virtuelle pour affiner la mise en œuvre.

**Date de la tenue de la conférence : du 20 au 22 octobre 2025.**

Le CAFRAD